

LE VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE (VAE) EN ENTREPRISE



EN VÉLO AU BOULOT - LE VÉLO POUR TOUS

Votre entreprise a une carte à jouer en intégrant efficacement le vélo électrique dans votre stratégie de déplacement. Le VAE peut se révéler un véritable levier de performance environnementale, économique et sociale. La mise en place des VAE dans le but de développer un **plan de mobilité entreprise** (PME) suscite de nombreux avantages.

POUR VOTRE ENTREPRISE

- Meilleure **ACCESSIBILITÉ** du site via une amélioration des itinéraires cyclistes et piétons, voire de la desserte en transports en commun, et des possibilités de stationnement vélo.

- Plus grande **PONCTUALITÉ** de vos salariés, livreurs, prestataires.

- **IMAGE** renforcée contribuant à une démarche de responsabilité sociétale et environnementale (RSE).



- Baisse de **l'absentéisme**

- Plus forte **ATTRACTIVITÉ** pour recruter et conserver les talents.

- Possibilité de bénéficier d'une **réduction sur l'IS**

- **DIMINUTION DES COÛTS** liés aux accidents de travail et aux arrêts maladies des collaborateurs

- **CLIMAT SOCIAL** apaisé grâce à une prise en compte du bien-être des collaborateurs, de leurs attentes et de leurs besoins.

- Amélioration de **l'EFFICACITÉ** des collaborateurs grâce à l'impact de la pratique d'une activité physique et sportive

POUR VOS SALARIÉS

- Amélioration du **BIEN - ÊTRE**, de la **MOTIVATION** et de la **SANTÉ** des collaborateurs :

La pratique des modes actifs (vélo ou marche) a des bienfaits sur la condition physique et morale

- Augmentation du **POUVOIR D'ACHAT** via une baisse du budget transports.

- Un moyen de faire du **SPORT** de manière quotidienne

- Moins de stress et de temps perdu

- Un déplacement **éco-responsable**

- Diminution des risques routiers

- Un usage pour les loisirs



POUR L'ENVIRONNEMENT

- **BAISSE DES ÉMISSIONS de GES** et de la pollution atmosphérique.

- **BAISSE DE L'ENCOMBREMENT** des routes et des nuisances associées comme le bruit.

- **BAISSE DES MALADIES** et des dépenses de santé engendrées par la pollution et le bruit.

- **ATTRACTIVITÉ** du territoire renforcée auprès des entreprises.

- **BAISSE de l'insécurité routière** et des dépenses qui y sont liées.



ON VOUS A CONVAINCU ET VOUS SOUHAITEZ UN **DEVIS** ?

CONTACTEZ L'EXPERT MOBILITÉ CITIBIKE DE VOTRE RÉGION À PRO@CITIBIKE.FR

